Autorisation de prélèvement automatique

A remplir et à retourner signée, accompagnée d'un RIB ou RIP

☐ J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur le prélèvement je pourrai en faire suspendre l'éxécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

date d'échéance du prélèvement : le 10 de chaque mois

Vos coordonnées personnelles :

Nom : .....

Prénom :.....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville :.....

Email : .....

Tél :.....

Coordonnées de votre banque :

Nom de l'agence : .....

Adresse : .....

.....

Désignation du compte à débiter :

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier code)

Merci de joindre un RIB

N° national d'émetteur : 550395

Nom et adresse de l'association bénéficiaire :

"Un cartable à la main" les jonchiers 26170 beauvoisin

Fait à : Le :

Signature :

(obligatoire)

Les informations contenues dans la présente demande, qui doit obligatoirement être complétée, sont destinées à n'être utilisées par le créancier, que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accés et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Avec "un cartable à la main" je participe au soutien des enfants démunis de Madagascar

☐ je choisis le programme parrainage :

+ cotisation d'adhésion de 10€ / an.

- ☐ 5,00 euros par mois
- ☐ 10,00 euros par mois
- ☐ 15,00 euros par mois
- ☐ 25,00 euros par mois

(soit un coût de 8,50 euros par mois après déduction)

☐ je choisis le prélèvement automatique périodique et j'utilise l'autorisation ci-joint.

☐ j'envoie mon versement en une seule fois, par chèque d'un montant de .....€

* règlement par chèque à l'ordre de : association "un cartable à la main"

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

Date ..... Signature

* vous restez libre d'interrompre vos versements par simple courrier.

La Déduction d'impôt

Dans le cadre des versements aux organismes ayant pour objet de venir en aide aux personnes en difficulté ;
la réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable.

Après déduction fiscale :

100 euros vous coûtent réellement 34 euros
300 euros vous coûtent réellement 100 euros

courrier à retourner à : Association "un cartable à la main", chez Madame Thevenot Evelyne, les jonchiers, 26170 Beauvoisin